



Petit Mars, le 9 février 2022

CONVOCAATION ASSEMBLEE GENERALE

Je vous prie de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale de notre association le :

Jeudi 10 mars à 9h30

Salle Molière - Complexe Sportif Fernand Sastre à PETIT MARS

Ordre du Jour

- 1° Accueil du Président
- 2° Mot du Président
- 3° Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale par correspondance de février 2021
- 4° Présentation du rapport d'activité par la secrétaire et approbation
- 5° Présentation du rapport financier par le trésorier et approbation
- 6° Présentation du rapport d'orientation par le président et approbation
- 7° Vote du montant de la cotisation 2023
- 8° Renouvellement du Conseil d'Administration
- 9° Questions diverses

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir (ci-dessous). En arrivant, merci de vous diriger vers les tables d'émargement.

J'ai le plaisir de vous convier au pot de l'amitié qui clôturera notre Assemblée.

Comptant sur votre présence,

Cordialement.

Le Président :

Joseph CAHIER

TSVP

POUVOIR

Je soussigné(é) (nom, prénom)

demeurant à

donne pouvoir à (nom, prénom)

pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Le Club de la Bonne Humeur du jeudi 10 mars à 9h30 qui se tiendra au Complexe Sportif, salle Molière, à Petit Mars.

Date et signature

BULLETIN à nous retourner avant le 5 mars 2022 (à la Mairie ou 5 rue du Stade)

Nom et prénom :

- Participera au verre de l'amitié *
- Ne participera pas au verre de l'amitié *

* Rayer la mention inutile

CLUB DE LA BONNE HUMEUR

Génération Mouvement

Procès-verbal de l'Assemblée Générale par correspondance en février 2021

Les membres du Club de la Bonne Humeur - Génération Mouvement dont le siège social est situé Mairie - 22 boulevard St-Laurent 44390 PETIT MARS, ont procédé à l'Assemblée Générale par correspondance en février 2021.

Le dépouillement a été présidé par Joseph CAHIER en qualité de président en exercice de l'association, établi par Sylvie GALLOIS, secrétaire. Françoise DURASSIER est la scrutatrice. Résultat du vote : 197 votants, 185 votes exprimés et 12 bulletins nuls.

Ordre du jour

- 1° Mot du Président
- 2° Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du mardi 14 janvier 2020
- 3° Présentation du rapport d'activité par la secrétaire et approbation
- 4° Présentation du rapport financier par le trésorier et approbation
- 5° Présentation du rapport d'orientation par le président et approbation
- 6° Vote du montant de la cotisation 2022
- 7° Renouvellement du Conseil d'Administration

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 janvier 2020

- 1° Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2020 avec 181 voix Pour et 4 bulletins nuls.

Approbation des rapports

- 2° Le rapport d'activité de la secrétaire est approuvé avec 182 voix Pour et 3 bulletins nuls.

- 3° Le rapport financier du trésorier est approuvé avec 181 voix Pour et 4 bulletins nuls.

Les adhérents, par leurs votes par correspondance avec 181 voix, donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion.

- 4° Le rapport d'orientation du président est approuvé avec 182 voix Pour et 3 bulletins nuls.

Approbation de la cotisation 2022

- 5° La cotisation pour 2022 est proposée au même montant que prévu initialement en 2021, soit 15 € la carte d'adhérent et 8 € la multicarte. Adoption de ces cotisations avec 182 voix Pour et 3 bulletins nuls.

Conseil d'Administration

- 6° Le Conseil d'administration est reconduit en 2021 avec 179 voix Pour, 3 bulletins nuls, 2 Abstentions et 1 Contre.

L'élection du Bureau aura lieu le jeudi 29 avril 2021.